Trente-neuvième Année — N° 166 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | VENDREDI 15 JUIN 1894.

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois . . 26 fr. . . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur-Propriétaire : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. — à PARIS chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28 — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 14 JUIN 1894

LES CONSEILS DE PRUD'HOMMES

La loi sur les Conseils de prud'hommes, votée récemment par la Chambre, vient d'être modifiée dans une de ses parties essentielles par le Sénat. Le texte adopté au Palais-Bourbon constituait les bureaux de jugement en nombre impair : trois ouvriers contre deux patrons ou trois patrons contre deux ouvriers.

De cette façon, un des deux éléments qui composent le tribunal, et qui ont le plus souvent des intérêts opposés, aurait eu toujours, et dans tous les cas, la majorité sur l'autre.

Désireuse d'éviter cette solution fâcheuse, la commission du Sénat avait proposé, d'abord, de constituer le tribunal des prud'hommes de deux membres ouvriers, de deux membres patrons, et de lui donner toujours comme président le juge de paix de la circonscription.

Ce système, qui avait prévalu au Luxembourg lors de la première lecture, n'a pas été maintenu intégralement à la seconde. L'intervention obligatoire du juge de paix dans tous les cas paru n'a pas nécessaire au Sénat.

Tout en composant le tribunal d'un nombre égal de prud'hommes patrons et de prud'hommes ouvriers, il a décidé que la présidence appartiendra soit au président du Conseil des prud'hommes, s'il fait partie du bureau du jugement, soit au vice-président ; à défaut, au conseiller le plus ancien en fonctions, et s'il y a égalité dans la durée des fonctions, au plus âgé.

Ce n'est que dans le cas de partage que l'affaire est renvoyée dans le plus bref délai devant le même bureau de jugement, présidé par le juge de paix de la circonscription ou son suppléant.

Ainsi modifiée, cette solution nous paraît équitable. Il est vrai que le principe même de l'intervention du juge de paix a soulevé quelques appréhensions dans le monde commercial et industriel.

Il fait craindre que la présence du juge de paix ne contribue à enlever à la juridiction des prud'hommes le caractère familial qu'elle devrait conserver, mais que, malheureusement l'immixtion des pouvoirs tend de plus en plus à lui faire perdre.

Il se peut aussi que le juge de paix manque des connaissances professionnelles nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

Sans doute, il serait désirable qu'on pût se passer entièrement de lui. Mais il faut bien trouver un moyen de départager le Conseil s'il se coupe en deux. Comme le juge de paix n'intervient qu'en cas de partage, les inconvénients de sa présence sont par cela même sensiblement diminués, et nous ne voyons guère quelle autre solution pratique aurait été préférable.

LA MORT DU COMTE DE CHAMBORD

Vienne, 13 juin. — Répondant à M. Robinet de Cléry qui, malgré la réfutation du *Fremdenblatt*, a maintenu fermement que le comte de Chambord est mort des suites d'un empoisonnement, un médecin, qui était présent à l'embaumement, constate, dans le *Fremdenblatt* d'aujourd'hui, que la vérité, sur le désir exprimé par la comtesse, il n'y a pas eu d'autopsie juridique au propre sens du mot. Mais cependant, pour fixer les causes de la mort, *on mit à découvert* l'estomac et la partie inférieure de l'œsophage. Ces organes, conservés encore aujourd'hui au musée d'anatomie pathologique de Vienne, montraient cette altération organique pathologique qui causa la mort naturelle du comte de Chambord. Quant à des signes d'empoisonnement, on n'en put découvrir aucune trace.

LA SITUATION AU MAROC

A Tanger

Tanger, 13 juin. — Le caractère tout personnel du pouvoir souverain au Maroc a pour conséquence inévitable de provoquer des luttes intestines à la mort de chaque monarque, luttes qui plongent l'empire dans la plus effroyable anarchie.

Toute garantie d'ordre est suspendue. L'ère des vengeances est ouverte ; elles s'exercent surtout contre les juifs. Il est à présumer que la mort de Moulay-Hassan va faire éclater les révoltes traditionnelles.

Le sultan défunt laisse quatre frères légitimes : Soliman, Abderramahan, Arshid et Ali; en outre, à ce qu'on *dit*, cent cinquante fils environ, dont l'aîné Moulay-Mohamed, est âgé d'une vingtaine d'années.

L'aspect de Marrakesh est lugubre. Aujourd'hui on n'entend que le son du canon tiré par intervalles et les chants funéraires des pleureuses se mêlant autour des murailles du palais.

Commencement de troubles

Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante de son correspondant de Tanger :

« Le bruit semble se confirmer que Moulay-Abdel-Aziz qui, au moment de la mort de son père, commandait une petite colonne d'avant-garde n'aurait été reconnu que de ses troupes et que Si-El-Fedoul-Gharne, le vizir, aurait agi sous l'influence d'une puissance étrangère pour organiser un commencement de *maghzen* au gouvernement afin de faire acclamer le jeune Abdel-Aziz.

» Les premières nouvelles ont été reçues ici par la légation d'Angleterre et la première ville qui aurait accepté le gouvernement d'Abdel-Aziz serait Casabianca, où existe un consul anglais qui a été longtemps au service du sultan comme officier instructeur.

» La région montagneuse qui s'étend de Tétouan jusqu'aux environs de Fez est en pleine agitation. Les influences religieuses rivales qui y prédominent semblent favoriser ce mouvement prêt à dégénérer en véritable anarchie.

» La gravité des événements se précipite. Les cinq millions destinés au premier paiement de l'indemnité de vingt millions consentie par le gouvernement marocain à l'Espagne pour les affaires de Melilla sont réunis à Mazagran et entre les mains du pacha de la ville. »

Madrid, 13 juin. — Hier soir, des rumeurs pessimistes circulaient sur les désordres intérieurs au Maroc : la résistance des éléments religieux, la proclamation de la candidature au trône d'Abdel Amin, frère du dernier sultan. Ces nouvelles ont été démenties par des télégrammes officiels de la légation espagnole à Tanger, signalant au contraire qu'il y a relativement peu de désordres. Mohammed Torrès fait prendre à Tanger et dans d'autres villes de grandes mesures de précaution pour maintenir l'ordre et protéger la vie et les propriétés des chrétiens et des juifs.

Les puissances étrangères

Madrid, 13 juin. — Les représentants des puissances étrangères se sont réunis à Tanger et sont tombés d'accord pour demander à leurs gouvernements de placer leurs bâtiments de guerre dans les ports comme Oran, Cadix ou Gibraltar, d'où ils pourraient rapidement se porter sur les points du littoral marocain où leur présence serait réclamée par le corps diplomatique. Dans une conférence avec le commandant de la place de Melilla, le prince Arafa, frère du défunt sultan, a renouvelé les assurances que les Kabyles du Riff étaient animés des sentiments les plus pacifiques. Le général Martinez Campos a eu un nouvel entretien avec M. Sagasta. Le général partira, s'il y a lieu, pour Melilla dès que l'on aura reçu ici des renseignements précis sur la situation au Maroc et l'attitude que comptent prendre les puissances.

Madrid, 13 juin. — Les journaux se plaignent que le câble anglais, le seul qui fonctionne entre Tanger et l'Europe, par suite de la rupture du câble espagnol, aît été accaparé, durant toute la nuit d'avant-hier, par le ministre anglais, pour communiquer avec le Foreign office. Les journaux se demandent quelle peut être, dans ces conditions, la sécurité des intérêts des autres nations, si l'Angleterre, détenant toutes les sources d'informations, peut ainsi suspendre à son gré les communications qui ne sont pas les siennes.

Madrid, 13 juin. — On dit que le ministre de la guerre a pris des dispositions pour tenir prêts 10,000 hommes qui seront envoyés à Ceuta en cas de complications. Le maréchal Campos a offert hier au gouvernement de diriger toutes les opérations qui seraient jugées nécessaires en Afrique, quoiqu'il son sentiment personnel soit qu'il n'y a rien à craindre pour le moment, parce que les Kabyles, actuellement absorbés par les travaux des moissons, ne se livreront pas à des excès, ce qui donnera le temps à Abdel-Aziz d'aller à Fez avec son armée pour se faire reconnaître par les émirs et les associations religieuses. Le maréchal croit que le jeune empereur est entouré d'hommes capables.

Le maréchal croit que les points noirs sont l'attitude du prince Moulay Mohammed, fils aîné du sultan, et le retard dans le payement des premiers versements de l'indemnité, ce qui autoriserait l'Espagne d'intervenir en saisissant les recettes des douanes des principaux ports du Maroc, en vertu du traité du 5 mars 1894. M. Sagasta espère que la solution sera pacifique, surtout en raison de l'action commune des puissances. M. Canovas envisage la question du Maroc comme susceptible de créer de graves difficultés à l'Espagne, si l'accord n'est pas promptement établi entre les puissances européennes pour agir de concert à l'effet de maintenir le *statu quo*.

Gibraltar, 13 juin. — La canonnière anglaise *Bramble* a quitté ce matin Gibraltar pour Tanger.

Oran, 13 juin. — Le croiseur le *Lalande*, éclaireur de l'escadre française, est arrivé ce matin.

Les précautions de la France

La *Cocarde* publie l'information suivante que nous reproduisons sous réserve :

« Depuis trois ans, le gouvernement français se préoccupait des éventualités susceptibles de se produire à la mort du Sultan. C'est ainsi, nous pouvons le dire aujourd'hui, que le général Thomassin, l'officier qui connaît le mieux l'Afrique, fut envoyé en mission confidentielle dans le Sud Oranais, pour y étudier les mesures militaires à prendre sur la frontière marocaine, au cas de troubles possibles, sous couleur de mettre un terme aux incursions et aux razzias de Bou-Amema et des autres insurgés marocains sur notre territoire, qui se réfugiaient ensuite dans les djours du Figuig, où les traités nous interdisaient de pénétrer.

» Le général Thomassin s'est acquitté de sa mission au mieux de nos intérêts, et c'est son projet qui sera mis à exécution par le gouvernement français, si, comme il faut le prévoir, des troubles éclatent sur nos frontières. »

Craintes d'une guerre civile. — Intervention probable de l'Angleterre, de la France et de l'Espagne

Tanger, 13 juin. — Le steamer français *Meuse* a apporté seize mille dollars, pour le camp du Sultan; la canonnière anglaise *Bramble* est arrivée ici.

Paris, 13 juin. — Une note officieuse dit que le ministère des affaires étrangères n'a reçu aucun renseignement au sujet de l'attaque du courrier français près de Tanger.

Paris, 13 juin. — A la suite du conseil des ministres tenu hier, le ministre des affaires étrangères a fait partir pour Tanger un courrier de cabinet porteur des instructions du gouvernement pour M. d'Aubigny, notre ministre plénipotentiaire au Maroc, qui a été invité à rester à son poste jusqu'à nouvel ordre.

Tanger, 13 juin. — On est sans nouvelles de Ouazzan et du Cheurfa ; on n'est pas sans inquiétudes au sujet des officiers de la mission militaire, qui accompagnaient le Sultan.

Les communications semblent interrompues avec le camp du Mackryen car la mort de Moulay-Hassan est survenue dans le pays de Tadla dont les populations sont soumises, en temps normal, et vont profiter de cet événement pour se joindre aux tribus rebelles de la montagne, tels que les Aït-Atta-Oum et les Zaïanes.

Quant aux populations des Semmours, et des Zaers, qui étaient l'objectif de l'expédition entreprise par le Sultan, elles coupent, de même, toute communication aux environs des villes de Rabat et de Sali.

L'agitation gagne aussi l'ensemble du territoire du centre de l'Empire.

Paris, 13 juin. — Nous lisons dans le *Courrier du Soir*, organe officieux, au sujet des événements du Maroc :

« Si des troubles étaient produits par les compétiteurs de Moulay-Abdel-Aziz, ouvrant la porte à une intervention, notre chancellerie ne se montrerait pas, croyons-nous, partisane d'une action collective des puissances, notre position, sur les frontières du Maroc, nous donnant un droit indéniable de préséance.

» Tout au plus pourrait-on examiner le projet d'une coopération avec l'Espagne qui a, elle aussi, des intérêts directs au Maroc. »

Londres, 13 juin. — On télégraphie de Berlin, au *Daily Télégraph* :

« Dans nos cercles diplomatiques, l'opinion générale est que le Sultan du Maroc a été victime du poison et que celui-ci lui a été versé à cause du traité qu'il avait conclu avec l'Espagne, à la suite des incidents de Melilla.

» Aussi éprouve-t-on des craintes fort vives pour la sécurité des commerçants européens au Maroc.

» On redoute maintenant une guerre civile, guerre qui amènerait certainement l'intervention de l'Angleterre, de la France ou de l'Espagne, ou même peut-être des trois puissances. »

Oran, 13 juin. — Les cuirassés *Hoche* et *Nephisa*, le croiseur *Tage* ont passé la nuit dernière en vue des côtes se dirigeant vers Tanger.

Le croiseur *Lalande* a relâché dans le port pour faire du charbon.

Quatre légionnaires allemands déserteurs se dirigeant vers le Maroc ont été arrêtés.

Le dernier vétéran de la Grande Armée

UN HOMME AGÉ DE 126 ANS

Le *Figaro* reproduit, d'après le *Novoié Vrémia*, une interview qui n'est pas banale. Il s'agit d'un Français, contemporain de Louis XVI, qui, fait prisonnier à la Bérézina, vit, depuis cette époque, à Saratof, où il vient de célébrer son 126e anniversaire. Ce vénérable vieillard s'appelle Nicolas de Savin ; il est né à Paris le 17 avril 1768.

M. de Savin raconte volontiers ses souvenirs ; il a pris pris part aux campagnes d'Egypte et d'Espagne.

« Mon père, André de Savin, était colonel des gardes françaises sous Louis XV. J'étais encore enfant quand il me plaça à l'école des Jésuites (collège académique) à Tours. En dehors de science et de théologie, on nous y apprenait la musique, le dessin, la danse, les armes et l'équitation.

» Arrivé à Paris en 1790 pour voir sa famille, il n'a trouvé plus personne : sa mère avait disparu, son père avait été exécuté le 10 août de la même année. Cependant, il finit par découvrir à Rouen son frère (son cadet seulement de quatre années).

En 1798, M. de Savin se vit enrôler au Havre dans l'armée formée à cette époque par le général Bonaparte pour une expédition contre les Anglais. Envoyé bientôt après à Toulon avec son régiment (le 2e de hussards), il s'y embarqua pour une expédition dont personne alors ne connaissait le but. C'est seulement après la prise de Malte que l'armée apprit qu'on la conduisait en Egypte.

Peu après la prise de Saragosse, M. de Savin, avec onze de ses compagnons, était pris par les Espagnols. On les envoya tous à Séville, où, en attendant leur exécution, ils étaient enfermés dans une prison affreuse d'où ils parvinrent à s'évader.

« Entouré de Cosaques à la Bérézina, il fut sauvé par le comte Platoff et envoyé d'abord à Jaroslav, puis à Saratof, comme prisonnier de guerre. Pendant plus de soixante ans, il a enseigné dans cette ville la langue française et professait encore à cent ans passés ! C'est dire que le brave homme n'a pas fait fortune. Maintenant encore il se trouve dans un état voisin de la pauvreté. Pour unique gardienne, il a sa fille, qui a plus de quatre-vingts ans.

» Sa maisonnette, dans les faubourgs de Saratof, est pauvrement meublée, mais propre et bien tenue. Sur les murs, un portrait à l'aquarelle d'un jeune officier de hussards; c'est le portrait du maître de la maison, fait à Moscou en 1812; à côté, un autre portrait, celui du « Petit Caporal », pour lequel le vieillard a la vénération religieuse que l'on devine. Les traits de Napoléon Ier sont tellement présents à la mémoire de M. de Savin, que vingt-cinq ans après le jour où il a vu pour la dernière fois le grand homme, il a reproduit ce portrait de mémoire, avec une ressemblance frappante, paraît-il ».

L'interviewer, M. Voyensky, ayant demandé à M. de Savin comment il expliquait, suivant lui, les causes de sa longévité phénoménale, M. de Savin répondit par ce vers latin :

Multa tulit fecitque puer, sudavit et alsit,
Abstinuit venere et vino...

M. Voyensky termine son intéressante interview par ces paroles émues :

« Et la France ? Est-ce que là-bas, on inaquit et grandit cet homme qui passa sa jeunesse dans le bruit et le retentissement de grands événements historiques, défendant sa patrie à côté du plus grand des capitaines, collaborant à sa grandeur et à gloire, avec le plus grand héros que la terre ait porté, est-ce qu'on ne se souviendra pas de M. de Savin ? Dans sa seconde patrie, il jouit de l'estime et de l'attention de tous : l'empereur Alexandre III, lui-même, s'intéresse constamment à ce vénérable vieillard.

» J'espère que si ces lignes arrivent jusqu'à ses compatriotes, ils répondront à l'appel d'un Russe qui leur parle du seul témoin de la royauté, de la Révolution française et de l'Empire, du dernier survivant de la grande épopée. »

LE COTON D'AMÉRIQUE

(REVUE HEBDOMADAIRE TÉLÉGRAPHIQUE)

(Reproduction interdite)

New-York, 12 juin 1894. — La publication de l'avis général du « Financial Chronicle » et celui du rapport du bureau agronomique ont été l'événement principal de cette semaine; ils se semblent cependant pas avoir produit un effet sensible sur la disposition. Les deux exposés sont diamétralement opposés l'un à l'autre ; le « Financial Chronicle » dépeint la situation comme bien plus avantageuse, que le rapport du bureau.

Le premier estime la superficie du terrain cultivé en coton à 20,107,000 acres et le dernier ne l'apprécie qu'à 16,855,718 acres. D'après le « Chronicle » l'état des plantes serait en moyenne des plus favorable et de beaucoup meilleur que pendant les deux années précédentes. Les perspectives seraient très bonnes, principalement en Texas et dans le Mississipi. L'avis semble attacher une grande importance au fait, qu'au commencement de son développement, la plante a pu acquérir une grande vigueur.

En outre, les plantations n'auraient jamais encore été aussi exemptes de mauvaises herbes. — Le rapport officiel est loin d'être aussi favorable et n'évalue l'augmentation de la culture qu'à 0,6 0/0 au lieu de 2,06 0/0, estimation du « Financial Chronicle »; il évalue cependant le rendement moyen à 88,3 0/0 au lieu de 85,6 0/0 l'année dernière. — On considère les deux avis comme favorables aux baissiers, sans pourtant vouloir leur accorder grande importance.

Le résultat des fluctuations des prix est qu'en clôture, ils présentent un léger bénéfice; qu'il faut attribuer aux achats faits en couvertures de contrats. Pendant cette période d'avis les arrivages ont été de 17,200 balles au lieu de 20,600 la semaine précédente. En clôture les prix à terme, comparativement à ceux de la semaine précédente, ont gagné comme suit, savoir : juin, septembre, novembre et décembre 4 points; juillet et août 3; octobre, janvier et février 5.

Transactions en cette semaine 461.000 balles au lieu de 428.000 dans la précédente; soit 33.000 balles en plus en celle-ci.

Prix à terme en clôture du 11 juin :

Juin.	*Juil.*	*Août.*	*Sept.*	*Oct.*	*Nov.*	*Déc.*	*Janv.*	*Fév.*	*Mars*
7.10	7.12	7.17	7.19	7.25	7.29	7.35	7.42	7.48	7.45

LE TOMBEAU DE LOUIS XVII

On lit dans le *Temps* au sujet de cette affaire, qui a fait tant de bruit, depuis quelques jours :

« L'inhumation des ossements qu'on croyait à tort être ceux de Louis XVII a eu lieu, cet après-midi, dans le vieux cimetière Saint-Marguerite où ils reposaient depuis 99 ans.

» Par une coïncidence curieuse et involontaire, il y a en effet 99 ans, jours pour jour, que l'enfant fut transporté de la prison du Temple, escorté par des commissaires de la Convention et par des cavaliers et jeté dans la fosse commune de ce cimetière. C'est, comme on l'a rappelé, dans ces derniers jours, le fossoyeur qui, le lendemain, retira le cadavre de l'enfant qu'il avait pris pour le dauphin, le mit dans une bière en bois sur laquelle il grava au couteau l'inscription que nous avons vue :

« L..... XVII

et enferma le cercueil dans une boîte en plomb.

» La cérémonie a duré près de deux heures. Un des médecins qui avaient été chargés d'examiner les ossements retrouvés par M. Laguerre, les a réunis et replacés dans le petit cercueil de bois qui les renfermait. Il a mis le tout dans une grande caisse en zinc.

» M. Laguerre a placé, en outre, parmi ces ossements, quelques pièces du billon au millésime de 1894; les cendres pièces dans un papier de journal ont été enfermées encore dans la boîte et avec elles, le procès-verbal sur parchemin des observations scientifiques auxquelles on s'est livré sur le squelette de l'enfant.

» Ce parchemin a été enfermé avec le plus grand soin dans un double tube en verre et en fer aux extrémités duquel le commissaire de police du quartier, qui assistait à cette opération, a apposé son cachet à la cire.

» Puis, devant une dizaine de témoins, parmi lesquels se trouvaient plusieurs dames, on a descendu le cercueil dans un petit caveau en maçonnerie, et le curé de Sainte-Marguerite a donné sa bénédiction. »

Le *Soleil* dit de son côté :

« D'après les affirmations de certaines personnes, on aurait à l'Hôtel-de-Villeta certitude que Louis XVII aurait été en réalité inhumé clandestinement dans un cimetière aujourd'hui déclassé et sur lequel s'élève une école communale. La constatation a été faite à l'occasion des fouilles exécutées pour retrouver les cendres de Mirabeau. Pourquoi a-t-on gardé le silence ? »

MORT DE M. NICOTERA

Rome, 13 juin. — M. Nicotera, ancien ministre de l'intérieur dans le cabinet Giolitti, est mort ce matin, à onze heures et demie.

Le baron Giovanni Nicotera est né le 9 septembre 1828, à San-Biase, en Calabre. Il fit partie, ses études achevées, de cette jeunesse qui, en 1848, essaya, en Italie comme un peu partout, de propager le mouvement révolutionnaire, dont Paris avait donné le signal. Il fut du soulèvement des Calabres, puis officier de l'armée révolutionnaire romaine. Blessé dans un combat contre les Français, il se réfugia à Turin. En 1857, il fit partie de l'expédition organisée par Mazzini contre les Bourbons de Naples, expédition qui échoua.

Blessé encore dans cette affaire, il fut pris et condamné aux galères perpétuelles. Trois ans après, Garibaldi, vainqueur, le délivrait et Nicotera reprenait du service parmi les milis. En 1866, il commandait un régiment aux côtés de Garibaldi. L'année suivante, il se mit à la tête d'un corps de volontaires qui partit du pays napolitain pour envahir, par Velletri, les Etats de l'Eglise. De militaire, Nicotera devint parlementaire. Elu à diverses reprises député de Salerne, il fut pour la première fois ministre de l'intérieur dans le cabinet Desprétis (1876) et se signala par d'énergiques mesures de répression du brigandage en Cicile. Il se retira du ministère l'année suivante. Sa période d'opposition aux transformistes fidèles à Depretis avec les chefs de l'ancienne gauche Cairoli, Crispi, Zanardelli et Baccarini, ne prit pas fin avec l'arrivée de son collègue Crispi à la présidence du conseil, en 1887. M. Crispi laissa de côté le baron Nicotera qui bouta en attendant de se venger par une coalition avec le chef de la droite, le marquis di Rudinì. A l'avènement de ce dernier, M. Nicotera reprit dans son ministère le portefeuille de l'intérieur pour tomber avec lui. Depuis il était redevenu un inconnu parlementaire, un X à dégager dans toute combinaison ; il se cantonnait, en attendant de nouveau son jour dans l'ombre et les tramas.

Rome, 13 juin. — Le président de la Chambre, M. Crispi, et, après eux onze députés, rendent hommage à la mémoire de M. Nicotera, qui vient de mourir. La séance est ensuite levée en signe de deuil.

La Chambre a décidé, en outre, que d'autres démonstrations de deuil seront faites en l'honneur de M. Nicotera.

NOUVELLES DU JOUR

Suspension du maire d'Arles

Marseille, 13 juin. — Par arrêté du préfet, M. Tardieu, maire d'Arles, est suspendu de ses fonctions, pour irrégularités, dans sa gestion financière.

Retour du Dahomey

Marseille, 13 juin. — Le paquebot le *Stamboul*, courrier du Congo, du Dahomey et du Sénégal, est arrivé ce soir, ramenant MM. de Chavannes, lieutenant-gouverneur du Congo, Liotard, qui vient d'explorer le haut Congo, plusieurs religieux et une trentaine de marins et de soldats.

A l'heure actuelle il ne reste plus au Dahomey, comme troupes blanches, qu'une compagnie d'infanterie de marine, une compagnie d'artillerie et une compagnie de tirailleurs sénégalais.

Ces troupes seront bientôt remplacées par des compagnies de Haoussas que l'on forme à Porto Novo.

Les Dahoméens, dispersés en tous sens, acceptent passivement les faits accomplis.

La mise à l'Index de « Lourdes », le nouveau roman d'Emile Zola

Paris, 13 juin. — Une dépêche de Rome au *Figaro* dément la mise à l'Index de « *Lourdes* » le dernier roman de M. Emile Zola.

La condamnation de Phra-Yot, au Siam

Bangkok, 13 juin (*Source anglaise*). — Phra-Yot, qui a été condamné à vingt ans de travaux forcés, fera sa peine à Bangkok, et le ministre français aura les pouvoirs nécessaires pour surveiller l'exécution de la sentence.

Incendie d'une fabrique d'allumettes à Naples

Naples, 13 juin. — La fabrique d'allumettes de MM. Tedeschi a brûlé cette après-midi. Deux cent ouvrières affolées se sont jetées par les fenêtres. Plusieurs ont été contusionnées.

Les troubles de Sicile

Messine, 13 juin. — Le conseil de guerre, saisi du procès intenté à 35 individus ayant pris part aux troubles de Sicile, les a condamnés à des peines variant de 3 à 8 ans de réclusion.

Un accident à Berlin. — Un tué; quatre blessés

Berlin, 13 juin. — Un support en fer du nouvel hôtel des postes de l'empire en construction, dans la Mauerstrasse, s'est rompu. Une personne a été tuée et quatre blessées.

La peste à Hong-Kong. — Les victimes

Londres, 13 juin. — Une dépêche de Hong-Kong à un journal du soir, annonce qu'il y a eu hier 86 décès causés par la peste, dont 9 soldats anglais. L'émigration continue.

Le voyage du Czarewitch en Angleterre

Londres, 13 juin. — Le correspondant du *Times* à St-Pétersbourg, télégraphie que le Czarewitch partira pour l'Angleterre à la fin de la semaine. Il fera le trajet entièrement par la mer sur le yacht impérial l'*Etoile Polaire*. On dit que le prince héritier sera accompagné de son oncle le grand-duc Paul. Il ne serait pas improbable que le grand-duc se fiançât à une princesse anglaise.

Voyage du Khédive d'Egypte à Constantinople

Cologne, 13 juin. — On mande de Constantinople à la *Gazette de Cologne* que le Khédive, qui a renoncé à se rendre dans les cours de l'Europe, conformément aux désirs du Sultan, n'irait pas en Suisse mais remplacerait le voyage qu'il avait projeté par une visite à Constantinople.

Les troubles agraires dans l'île de Crète

Candie, 13 juin. — Les troubles agraires continuent dans l'île de Crète. On signale de Moilios des désordres graves. Les manifestants se sont portés en masse sur les bureaux de la gendarmerie menaçant de faire un mauvais parti au sous-préfet qui s'y était réfugié. La troupe a dû faire usage de ses armes. Il y a eu des deux côtés plusieurs blessés.

L'anarchiste Maloto à Turin

Turin, 13 juin. — L'anarchiste Charles Maloto est venu dernièrement en Italie sous le nom de Charles Keller pour tenter un soulèvement dans les centres ouvriers du district de Biella. La police en ayant acquis la preuve va intenter un procès contre les compagnons qui ont pu se trouver en rapport avec lui ou qui sont censés avoir participé au complot.

Les courses d'Auteuil

Paris, 13 juin. — Prix de la Tamise : 1er, Pâquerette; 2e, Hermann; 3e, Fop. — Prix Mortemart : 1er, Elise; 2e, Annilio; 3e, Xaïma. — Grande course de haies d'Auteuil : 1er, Vertige; 2e, Ma Souveraine; 3e, Honfleur; 4e, Cranby. Un cheval ang. Général Gordon, qui est tombé à dû être abattu. Prix de Bretagne : 1er, Veracity; 2e, Causase. — Prix Fould : 1er, Chandernagor; 2e, Cadix; 3e, Palestine. — Prix de l'Autépine : 1er, Chambourcy; 2e, Imposteur; 3e, Charles VII.

Les syndicats

Paris, 13 juin. — Le ministre de la justice a été entendu aujourd'hui par la commission du travail au sujet de la proposition de M. Marcel Sembat et autres sur les syndicats que la Chambre discute actuellement. Le ministre a soutenu que pour les anciens ouvriers qui voudraient se faire admettre dans un syndicat, il croit qu'on peut accepter ceux qui ont exercé leur profession pendant cinq ans ou les ouvriers qui ne l'ont pas abandonnée depuis plus de dix ans. Le ministre accepte que les ouvriers ou patrons faisant déjà partie d'un syndicat et qui abandonnent leur profession soient autorisés à rester dans le syndicat.

La commission est de cet avis. Le ministre demande que, pour rester dans le syndicat, les ouvriers ou patrons aient appartenu à la profession pendant cinq ans au moins. La commission, après examen, réduit ce délai à deux ans; elle rejette en outre tous les amendements dont elle est saisie et maintient, à part ce changement, son texte antérieur.

M. Carnot à Lyon

M. Carnot quittera l'Elysée le 23 juin matin et arrivera à Lyon à 6 h. 15 le soir. Il dînera à la Préfecture. Le lendemain dans la matinée, réception officielle. M. Carnot partira à 2 heures de l'après-midi pour l'Exposition. Le soir, à la Bourse, banquet de mille couverts offert par le Conseil Municipal et suivi d'une représentation de gala au Grand-Théâtre.

Le 25, dans la matinée, visite des hôpitaux et déjeuner offert à la préfecture par M. Carnot. A 3 heures, M. Carnot assistera, à la Tête-d'Or, au Grand-Prix de Lyon. Le soir, à 6 heures, départ pour Paris. MM. Dupuy, Barthou, Lourties, le général Borius, le colonel Chamoin, Dalstein et Pistor accompagneront M. Carnot.

L'ordre de Jeanne d'Arc

Un de nos confrères de province, M. Boué de Villiers, rédacteur en chef du *Républicain du Berry*, adresse, dans son journal, à M. Dupuy, président du Conseil, une lettre ouverte où il soumet aux pouvoirs publics une idée assez curieuse pour ne pas passer sans attirer l'attention. Il demande qu'on institue l'Ordre de Jeanne d'Arc, qui serait la Légion d'honneur des femmes de France. Il fait même d'avance la description des insignes de cet Ordre spécial. La décoration porterait « sur l'une des ses faces l'effigie de la Pucelle d'Orléans; sur l'autre le monogramme de Marianne-Athénè. »

Le tsarewitch à Paris

Paris, 13 juin. — La *Patrie* annonce comme certain que le tsarewitch qui va se rendre à Londres dans quelques jours, s'arrêtera à Paris au moins quarante-huit heures, soit à l'aller, soit au retour.

A propos de la campagne du Dahomey

Paris, 13 juin. — Sont nommés :

Officier d'instruction publique, M. Dodds, général de brigade d'infanterie de marine, grand officier de la Légion d'honneur.

Officiers d'académie, MM. Aube et Guérin, lieutenants d'infanterie de marine; Granat, lieutenant d'infanterie; Peutel et Privé, capitaines d'infanterie de marine; Taverna, chef de bataillon d'infanterie.

Tous ces officiers ont pris part à l'expédition du Dahomey.

BOURSE DE PARIS DU 14 JUIN

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
100 55	3 0/0	...	...	100 42	100 75	...
106 90	3 1/2 0/0	...	...	106 87	106 87	...
....	Banq. de France	...	...	....	3900	...
....	B. d'Escompte.	...	...	....	....	...
666	Banq. de Paris.	...	...	667	667	...
958	Crédit Foncier.	...	...	962	962	...
741	Créd. Lyonnais	...	...	....	740	...
....	Crédit Mobilier.	...	...	....	....	...
1335	Lyon.....	...	...	1330	1335	...
1792	Nord.....	...	...	1792	1805	...
....	Panama.....	...	...	....	....	...
2855	Suez	...	...	....	2855	...
64 31/32	Extérieure.....	...	...	64 5/8	64 3/4	...
79 35	Italien	...	...	79 15	79 47	...
22 15/16	Portugais.....	...	...	....	22 5/16	...
98 3/4	Hongrois.....	...	...	....	98 3/4	...
516 87	Egypte.....	...	...	516 25	516 25	...
24 55	Turc.....	...	...	24 52	24 57	...
634 68	Banq. Ottomane	...	...	636 37	634 37	...
121 75	Lots turcs	...	...	124 25	124	...
400 80	Russe consolidé	...	...	400 62	400 62	...
89 15	Russe nouveau.	...	...	89 20	89 20	...
63 55	Russe Orient...	...	...	....	63 10	...
702 ..	Autrichiens.....	...	...	702 ..	705	...
245 ..	Lombards.....	...	...	....	250	...
101 ..	Nord Espagne.	...	...	....	100	...
145	Saragosse..	...	...	143	143	...
535 ..	Méridionaux.....	...	...	537	537	...
336 25	Rio-Tinto.....	...	...	337 ..	335 62	...
411 25	Tharsis.....	...	...	411 25	411 25	...
161 50	Alpines.....	...	...	161 25	161 50	...
120 ..	Câbles.....	...	...	....	120 ..	...
503 ..	Impérial.....	...	...	....	502 ..	...
485 ..	Dynamite.....	...	...	....	....	...
....	Mobilier espag.	...	...	....	....	...
428 12	Tabacs turcs ..	...	...	428 75	428 75	...
500 20	Roubaix-T. 1891	...	...	....	....	...
....	Donc. d'Autriche	...	...	....	....	...
....	3 0/0 nouveau..	...	...	....	....	...
....	Métaux.....	...	...	....	....	...
....	Consolidés.....	...	...	....	....	...
....	Russe 1880.....	...	...	....	....	...
....	Tabacs.....	...	...	....	....	...
....	Lyon (obligat.)	...	...	....	....	...
....	Midi.....	...	...	....	....	...
....	Nord (obligat.).	...	...	....	....	...
....	Orléans.....	...	...	....	....	...
....	Ouest	...	...	....	....	...
....	Anglais.....	...	...	....	....	...
....	Autriche or.....	...	...	....	....	...
....	Belge 3 0/0	...	...	....	....	...
....	Ville d'Amiens..	...	...	....	....	...
....	L. Ch. 1890.....	...	...	....	....	...
....	Lille 1868.....	...	...	....	....	...
....	Ville de Lyon..	...	...	....	....	...
....	V. de Bon. Saix..	...	...	....	....	...
....	Fives-Lille (a. 4)	...	...	....	....	...
....	Téléphone.....	...	...	....	....	...
....	Voitures 4 0/0..	...	...	....	....	...
....	Suez (obligat.).	...	...	....	....	...
....	Cacérès	...	...	....	....	...
....	Asturies.....	...	...	....	....	...
....	Foncières 1886..	...	...	....	....	...
....	Rente Foncière.	...	...	....	....	...
....	Cacérès (ect.)..	...	...